



PAR COURRIEL

Montréal, 19 février 2021

Madame Chrystia Freeland
Ministre des Finances et Vice-première ministre
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0A6

Objet : Consultations prébudgétaires 2021 – L'Office national du film peut être un vecteur de la relance du milieu culturel si on lui en donne les moyens

Madame la Ministre,

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représente environ la moitié de la force de travail de l'Office national du film (ONF ou Office). Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021, le SCFP vous propose de doter l'ONF d'un financement accru afin qu'il puisse participer activement à la relance du secteur culturel gravement touché par la crise économique découlant des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la COVID-19.

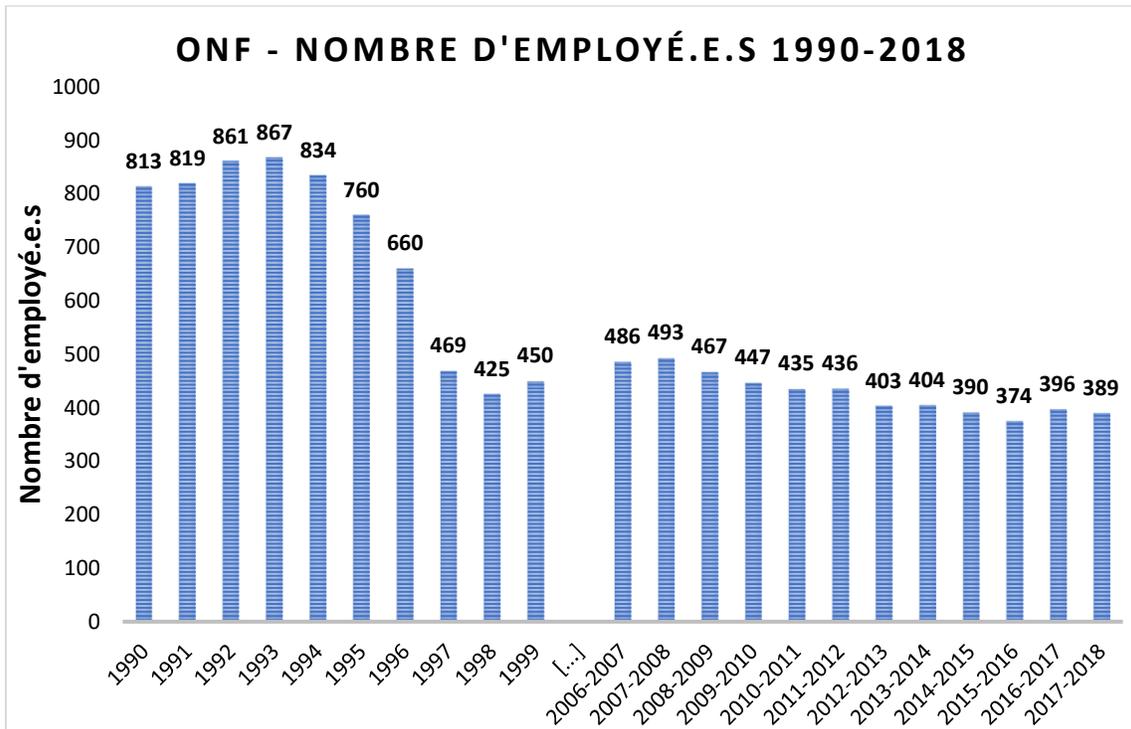
Producteur et distributeur d'œuvres audiovisuelles, l'Office est un laboratoire de création exceptionnel qui, depuis 1939, présente une vision canadienne du monde à travers des documentaires, des animations et plus récemment des œuvres interactives. C'est une institution qui a accumulé les honneurs au fil du temps et qui fait plus que jamais rayonner le Canada sur le plan international. Le nombre de ses créations visionnées a de plus quintuplé depuis 2001, passant de 15 millions à 74 millions en 2018, une performance rendue possible grâce à la numérisation et aux efforts de diffusion déployés par l'ONF sur Internet.

Le Grand confinement du printemps dernier a de plus fait ressortir l'importance de l'Office pour nos concitoyens partout au pays. Les films et le matériel éducatif de l'Office ont été consultés comme jamais de mars à juin 2020. Vous trouverez, en annexe, une recension envoyée au ministre du Patrimoine canadien, en septembre dernier, présentant la contribution de l'ONF au bien-être des Canadiens pendant cette période.

Malgré des résultats impressionnants qui contribuent à l'image positive du Canada, l'Office est cependant un patient sous respirateur artificiel. Sa situation financière inquiète depuis de nombreuses années, mais plus encore depuis le déménagement de son siège social au centre-ville

de Montréal. **Le financement gouvernemental dont l'ONF bénéficie est en effet inférieur de presque 14 millions de dollars à ce qu'il était il y a une vingtaine d'années une fois l'inflation prise en compte.** Converties en dollars constants, ses autorisations parlementaires de 2001 équivalent en effet à 71,3 millions de dollars¹ alors que celles de 2018 atteignaient seulement 57,6 millions². Déjà, en 2008, l'Office s'inquiétait de sa situation financière dans son plan stratégique : « En raison de l'érosion constante de son pouvoir d'achat, l'organisation voit s'amenuiser sans cesse sa capacité à produire des productions pertinentes pour la population canadienne³. » C'était il y a 13 ans.

Depuis, l'ONF a continué d'accomplir sa mission grâce au dévouement de ses travailleurs.euses, mais les succès de l'institution se font au détriment de leur santé en raison, notamment, de la surcharge de travail. Il faut dire que depuis les années 90, l'Office a supprimé des centaines de postes et compte maintenant moins de 400 employé.e.s. Pourtant, le nombre d'œuvres originales produites chaque année par l'ONF n'a que peu diminué entre 1995 (85 productions et coproductions⁴) et 2018 (72 œuvres⁵).



¹ Les autorisations parlementaires de l'ONF pour 2001 étaient de 61,2 millions de dollars selon les *Comptes publics du Canada – Informations et analyses supplémentaires*, volume II, partie II, p. 59.

² Les autorisations parlementaires de l'ONF pour 2018 étaient de 67,3 millions de dollars selon les *Comptes publics du Canada – volume III*, p. 77.

³ ONF, *Plan stratégique 2008-2013*, p. 20.

⁴ ONF, *Rapport annuel 1994-1995*, p. 12.

⁵ ONF, *Rapport annuel 2017-2018*, p. 6 et 13.

Malgré le réinvestissement effectué par le gouvernement depuis 2016, l'ONF est demeuré le parent pauvre des institutions culturelles canadiennes, ses autorisations parlementaires n'ayant pas augmenté au même niveau que celles des autres organisations. Les fonds supplémentaires consentis à l'ONF au cours des dernières années ont de plus atteint au maximum trois millions de dollars annuellement. C'est bien moins que les 12,5 millions de dollars par année⁶ promis par les libéraux lors de la campagne électorale de 2015⁷.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS LES ARTS ET LA CULTURE – 2016-2021

(millions \$)	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
ONF	1,5	3	3	3	3	13,5
Téléfilm Canada	2	5	5	5	5	22
Radio-Canada	75	150	150	150	150	675
Conseil des arts du Canada	40	75	110	145	180	550

Source : Canada, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, 22 mars 2016, p. 211.

Comme si ce n'était pas assez, l'ONF doit en plus amputer son budget de 1,2 million de dollars annuellement – depuis l'an dernier et pour les dix prochaines années – afin de rembourser au gouvernement les coûts du déménagement de son siège social de Montréal. Bien que ce déménagement ait été nécessaire à une saine gestion des fonds publics, nous vous soumettons respectueusement que l'ONF ne peut assumer ces frais à même le faible budget qui lui est confié pour la réalisation de sa mission sans nuire à cette dernière et sans compromettre une éventuelle contribution à la relance du secteur culturel.

Le gouvernement doit également tenir compte du contexte d'évolution technologique de l'industrie audiovisuelle dans la détermination des autorisations parlementaires de l'Office. Ce contexte oblige en effet l'ONF à renouveler plus fréquemment que par le passé les outils nécessaires à ses activités afin de demeurer à l'avant-garde dans son domaine, ce qui vient aussi gruger les fonds disponibles pour la production, la diffusion et la conservation de ses œuvres.

Tous ces éléments nous mènent à conclure que l'Office national du film a besoin d'un réinvestissement réel et récurrent au cours des années à venir et que ce financement pourrait contribuer à la relance du secteur culturel. **Nous vous demandons donc de faire en sorte que le budget 2021-2022 du gouvernement du Canada prévoie :**

- **une augmentation des sommes consenties à l'ONF à la hauteur de ses besoins opérationnels véritables, mais à tout le moins équivalente à la promesse effectuée par votre parti lors de la campagne électorale de 2015;**
- **une autorisation supplémentaire visant à permettre une relance du secteur culturel;**
- **une transformation du prêt de 14,4 millions de dollars consenti pour le déménagement du siège social de l'ONF en prêt non remboursable.**

⁶ La promesse était de 25 millions de dollars supplémentaires par année pour l'ONF et Téléfilm Canada, d'où les 12,5 millions indiqués.

⁷ PLC, *Le bon plan pour renforcer la classe moyenne*, 2015, p. 63.

Sans une hausse de son budget qui soit suffisante et récurrente, l'ONF ne pourra poursuivre sa mission tout en maintenant les niveaux de production et d'excellence actuels. La création d'œuvres audiovisuelles, leur diffusion au Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que la participation de l'ONF à la reprise économique culturelle et la conservation de notre patrimoine audiovisuel seront compromises. Nous comptons sur vous pour insuffler à l'Office national du film l'oxygène nécessaire à sa pérennité et au rayonnement de notre culture.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Benoit Bouchard
Président du SFCP-Québec



Tulsa Valin-Landry
Président
Conseil provincial du secteur des communications



Luc Léger
Président, SFCP 4835
Syndicat général du cinéma et de la
télévision



Olivier Lamothe
Président, SFCP 2656

c. c. M. Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien

Les films et le matériel éducatif produits par l'Office national du film ont été consultés comme jamais de mars à juin 2020, une période marquée par la mise sur pause de l'économie et la fermeture des écoles en raison de la pandémie de COVID-19.

L'effort de guerre de l'ONF pendant cette crise est détaillé ci-dessous en deux grandes catégories pour lesquelles des données empiriques sont présentées⁸.

Contribution au bien-être des Canadien.ne.s, et au rayonnement des valeurs canadiennes

1. Au premier trimestre de 2020 (avril à juin), hausse globale du visionnement des films de l'ONF de 6 %, toutes plateformes confondues (télévision et Internet, y compris Facebook, Amazon Prime et YouTube) :
 - presque deux fois plus de visionnements au Canada (+86,54 %);
 - augmentation de 111 % des films vus à l'aide de l'application Films de l'ONF au Canada et hausse de 96 % du visionnement des œuvres de l'ONF à l'international.
2. www.onf.ca :
 - plus de 900 000 visiteurs en mars, un record;
 - environ 800 000 utilisateurs en avril et plus de 1,3 million de visionnements;
 - 600 000 visiteurs en mai et 700 000 en juin : une fréquentation bien au-dessus de la moyenne pour les mois de mars à juin;
 - parmi les films les plus populaires sur Amazon Prime, des œuvres à caractère social, ou à vocation artistique, qui contribuent au rayonnement des valeurs canadiennes.
3. L'application Films de l'ONF a été téléchargée trois fois plus souvent entre avril et juin 2020 que pendant les mêmes mois de l'année dernière (20 000 fois comparativement à 7 000).

⁸ Rapport trimestriel de la division Distribution, communications et marketing de l'ONF, 1^{er} trimestre 2020-2021, version prépublication.

Contribution à l'éducation

1. En plus de son portail éducatif gratuit ONF Éducation⁹, le site Internet de l'Office propose un service par abonnement appelé CAMPUS¹⁰. Ce dernier était disponible gratuitement pour tous les enseignants du Canada pendant le confinement, et au-delà (jusqu'au 31 août).
 - ONF Éducation :
 - augmentation de 400 % des pages consultées du 14 mars au 20 avril 2020 par rapport à la même période l'an dernier;
 - hausse de 270 % des pages consultées au premier trimestre (avril à juin) par rapport à la fin de l'année 2019 et au début de 2020;
 - augmentation de 181 % du nombre de personnes qui suivent la page Facebook;
 - plus de 75 % de visiteurs uniques.
 - CAMPUS :
 - près de 1600 requêtes d'enseignants pour avoir accès au service qui offre notamment des guides d'étude;
 - presque 20 fois plus d'utilisateurs qu'à la même période en 2019 (30 % de nouveaux abonnements et 70 % d'activations de contrats existants).
2. Des initiatives supplémentaires ont été mises en ligne et offertes gratuitement pour faciliter la vie des parents et contribuer à l'apprentissage des enfants :
 - a. Ressources d'apprentissage en ligne :
 - listes de films et documentaires éducatifs;
 - mini-leçons élaborées à partir des films de l'ONF;
 - École de l'Océan : offre bonifiée de 225 minutes d'expériences novatrices :
 - ❖ hausse de 309 % de la fréquentation par rapport à la normale à partir de l'implantation des mesures de distanciation jusqu'au 20 avril.
 - b. 68 000 téléchargements de l'application StopMo Studio offerte sans frais entre les mois d'avril et juin, comparativement à 566 téléchargements à la même période l'an dernier.

Soulignons enfin que le volume de communications reçu par le Service à la clientèle de l'ONF a plus que triplé entre la mi-mars et la mi-avril 2020, preuve que les efforts de l'Office national du film ont été appréciés des Canadiens pendant le confinement.

⁹ www.onf.ca/education

¹⁰ www.onf.ca/campus-canada/